

**DEPARTEMENT DE  
LA HAUTE-SAVOIE**

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**ARRONDISSEMENT DE  
ST-JULIEN-EN-GENEVOIS**

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION ANNEMASSE  
LES VOIRONS – AGGLOMERATION**

**SIEGE : 11, AVENUE EMILE ZOLA - 74100 ANNEMASSE**

**OBJET :**

**DECISION DU PRESIDENT**

**RECOURS À UN EMPRUNT  
DE 400 000 € AFFECTÉ AU  
BUDGET DES ORDURES  
MÉNAGÈRES**

**D\_2024\_0316**

Vu la délibération du conseil communautaire du 16 octobre 2024 n°CC\_2024\_0117 mettant à jour les délégations de pouvoirs du conseil au profit du bureau et du président, et notamment le(s) paragraphe(s) P-25 de son annexe ;

Pour financer les équipements prévus dans le cadre du schéma directeur de gestion des déchets, il est nécessaire de recourir à un emprunt de 400 000 €.

Après consultation de différentes banques et examen des offres, il est proposé de retenir l'offre suivante :

- Banque : Agence France Locale
- Objet : Emprunt long terme
- Montant : 400 000 € (quatre cent mille €)
- Durée : 20 ans
- Taux d'intérêt : Taux fixe de 3,23 %
- Échéances : trimestrielles avec remboursement constant du capital emprunté
- Base de calcul : Exact/360
- Frais de dossier : néant
- Commission d'engagement : néant

Le Président DÉCIDE :

DE RECOURIR à un emprunt de 400 000 € (quatre cent mille €) affecté au budget des ordures ménagères dans les conditions ci-dessus ;

DE SIGNER lui-même le contrat de prêt ou de déléguer cette signature à son représentant ;

DE DIRE que les crédits sont inscrits en recettes de la section d'investissement au compte 1641 du budget des ordures ménagères pour l'exercice 2024.

*La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux devant Monsieur le Président d'Annemasse Agglo dans le délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal administratif de Grenoble dans le délai de deux mois à compter de la notification de la décision ou de sa date de publication, ou à compter de la réponse d'Annemasse Agglo, si un recours gracieux a été préalablement déposé.*



Nom de la Banque	Type de crédit	Montant proposé	Durée	Validité de l'offre et signature du contrat		taux proposé						Frais de dossier	Commission d'engagement	Observations	CLASSEMENT		
				Validité	Versement des fonds	Index	Valeur	Marge	Total	Échéances	Amortissement				base de calcul	Tx fixe	Tx variable
BANQUE POSTALE	Crédit long terme	400 000 €	20 ans	06/12/2024	au plus tard le 29/01/2025	Taux fixe	3,42%			Trimestrielles	constant	Exact/360	500 €	0,10% soit 400 €		2	
			25 ans	06/12/2024	au plus tard le 29/01/2025	Taux fixe	3,48%										
CREDIT AGRICOLE	Crédit long terme	400 000 €	20 ans	11/12/2024	60 jours après édition du contrat	Taux fixe	3,53%			Trimestrielles	constant	30/360	500 €			3	
			25 ans			Taux fixe	3,64%										
CAISSE EPARGNE RHONE ALPES CREDIT FONCIER DE FRANCE	Crédit long terme	n'a pas fait d'offres															
Agence France Locale	Crédit long terme	400 000 €	20 ans	16/12/2024		Taux fixe	3,23%			Trimestrielles	Cosntant	Exact/360	NEANT	NEANT		1	
			25 ans			Taux fixe	3,29%										
			20 ans			taux variable	EURIBOR 3mois 2,939%	1,08%	4,019%								
			25 ans			taux variable	EURIBOR 3mois 2,939%	1,15%	4,09%								